

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 26 janvier 2018 modifiant l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR : SSAH1830025A

La ministre des solidarités et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D.4381-3 ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 17 novembre 2015 susvisé est modifié comme suit :

1° Au I, Laurent LAPORTE, Fédération de la santé et de l'action sociale – CGT, est nommé en remplacement de Philippe KERAVEC, Fédération de la santé et de l'action sociale – CGT (titulaire) ;

2° Au VI, Patrick CHAMBOREDON, Conseil national de l'ordre des infirmiers, est nommé en remplacement de Didier BORNICHE, Conseil national de l'ordre des infirmiers (titulaire).

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 26 janvier 2018.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du bureau RH2
de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu,*
G. BOUDET